



*Procès-verbal*  
*Le jeudi 23 mai 2002 - n° 104*

*10 heures*

**Présidente : Mme Louise Harel**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 14.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Projets de loi du gouvernement**

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 mai 2002, sur la motion de M. Trudel, ministre responsable des Affaires autochtones, proposant que le principe du projet de loi n° 93, Loi assurant la mise en œuvre de l'Entente concernant une nouvelle relation entre le gouvernement du Québec et les Cris du Québec, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 93 est adopté.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 93 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission des institutions.

La motion est adoptée.

---

M. Boisclair, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 94, Loi concernant la Ville de Montréal, soit maintenant adopté.

Après débat, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 94 est adopté.

M. Boisclair, leader du gouvernement, propose que le projet de loi n° 94 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

23 mai 2002

---

*Adoption du principe*

M. Boisclair, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, propose que le principe du projet de loi n° 106, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

---

À 11 h 59, M. Bissonnet, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

La séance reprend à 14 h 05.

---

Moment de recueillement

**AFFAIRES COURANTES**

**Dépôts de documents**

M. Sylvain Simard, ministre d'État à l'Éducation et à l'Emploi, dépose :

Un amendement au plan d'investissements universitaires, pour la période du 1<sup>er</sup> juin 2001 au 31 mai 2006.

(Dépôt n° 1170-20020523)

---

**23 mai 2002**

---

M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

La réponse écrite à une pétition présentée le 1<sup>er</sup> mai 2002 par M. Dumont (Rivière-du-Loup) concernant la cession de territoire aux autochtones.  
(Dépôt n° 1171-20020523)

### **Dépôts de rapports de commissions**

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 21 et 22 mai 2002, a étudié en détail le projet de loi :

n° 95 Loi modifiant la Loi sur les centres de la petite enfance et autres services de garde à l'enfance et la Loi sur le ministère de la Famille et de l'Enfance

Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1172-20020523)

### **Dépôt de pétitions**

M. Fournier (Châteauguay) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 5 432 citoyens et citoyennes de Châteauguay, concernant les berges de la rivière Châteauguay.

(Dépôt n° 1173-20020523)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Au cours de son intervention, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Boisclair, leader du gouvernement, dépose :

Commentaires de M. Jean Lapierre sur les propos de M. Thomas Mulcair à l'égard de M. Yves Duhaime. (CKAC, le 23 mai 2002)

(Dépôt n° 1174-20020523)

**23 mai 2002**

---

À la demande de Mme la Présidente, M. Mulcair (Chomedey) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la Présidente, M. Boisclair, leader du gouvernement, retire certains propos non parlementaires.

### **Motions sans préavis**

M. Legault, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale  
du don de sang.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

### **Avis touchant les travaux des commissions**

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 84, Loi instituant l'union civile et établissant de nouvelles règles de filiation ;
- la Commission de la culture, afin de compléter les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 104, Loi modifiant la Charte de la langue française ;
- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre les consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 102, Loi modifiant la Loi sur la qualité de l'environnement et la Loi sur la Société québécoise de récupération et de recyclage.

## AFFAIRES DU JOUR

### Projets de loi du gouvernement

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de M. Boisclair, ministre des Affaires municipales et de la Métropole, proposant que le principe du projet de loi n° 106, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée à la majorité des voix et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 106 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 106 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

---

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 22 mai 2002, sur la motion de M. Trudel, ministre des Régions, proposant que le principe du projet de loi n° 97, Loi modifiant la Loi sur le ministère des Régions, soit maintenant adopté.

Le débat terminé, la motion est adoptée et, en conséquence, le principe du projet de loi n° 97 est adopté.

Mme Vermette, leader adjointe du gouvernement, propose que le projet de loi n° 97 soit renvoyé pour étude détaillée à la Commission de l'aménagement du territoire.

La motion est adoptée.

---

**23 mai 2002**

---

*Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 21 mai 2002, sur la motion de M. Legault, ministre de la Santé et des Services sociaux, proposant que le principe du projet de loi n° 101, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux concernant les résidences pour personnes âgées, soit maintenant adopté.

M. Brodeur (Shefford) propose l'ajournement du débat.

La motion est adoptée.

À 17 h 49, M. Beaulne, deuxième vice-président, suspend les travaux de l'Assemblée.

**Débats de fin de séance**

À 17 h 55, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 309 du Règlement, l'Assemblée tient trois débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Kelley (Jacques-Cartier) à M. Trudel, ministre responsable des Affaires autochtones, concernant les négociations avec les Innus et leurs répercussions sur les populations de la Côte-Nord, de la Basse-Côte-Nord et du Saguenay-Lac-Saint-Jean ;
- le deuxième, sur une question adressée par M. Whissell (Argenteuil) à M. Jean-François Simard, ministre délégué à l'Environnement et à l'Eau, concernant le verre recyclé par les Québécois ;
- le troisième, sur une question adressée par Mme Houda-Pepin (La Pinière) à M. Côté, ministre délégué à l'Habitation, concernant les recommandations de l'APCHQ.

**23 mai 2002**

---

À 18 h 34, M. Beaulne, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 28 mai 2002, à 10 heures.

*La Présidente*

**LOUISE HAREL**